



Touche pas à ma Poste

- **Non à la privatisation de La Poste**
- **Oui à un service public postal moderne et rénové**

La CGT s'adresse à vous, Présidents des commissions départementales de présence postale territoriale suite à la proposition du président de la Poste d'un changement de statut de La Poste puis d'une ouverture de capital.

Si dans un premier temps la Présidence de la République a pu soutenir le projet du Président de La Poste par des déclarations, entre autres du secrétaire général de l'Elysée, aujourd'hui le Président de la République conscient de la sensibilité du dossier recherche un consensus en créant une commission, dont il dit attendre les résultats des travaux.

La finalité de ce projet politique d'ouverture de capital – donc de privatisation – de La Poste, aujourd'hui encore service public de proximité apprécié d'une très large majorité de vos concitoyens, est posée.

Clairement, à la lumière des évolutions intervenues à France Télécom, à la SNCF, à EDF / GDF, les fondements de ce projet sont des choix capitalistes. Il s'inscrit dans la frénésie de déréglementation, dans les exigences libérales d'obtenir de nouveaux marchés, sous couvert d'une "concurrence loyale et non faussée". Sur le fond, il est donc la continuité de directives européennes, de la loi du 2 juillet 1990, qui a mis fin aux P.T.T. en créant 2 exploitants autonomes de droit public (La Poste & France Télécom), de la loi de mai 2005 qui fragilise encore plus le service public postal avec notamment la création d'une nouvelle filiale ; La Banque Postale.

Ce dont La Poste a besoin, de façon urgente, ce n'est pas de changer de statut, d'ouvrir son capital, de privatisation mais bien d'une véritable stratégie de développement fondée sur l'efficacité économique et sociale et respectueuse des territoires dans ses missions de service public.

Les élus, et tout particulièrement les élus locaux, sont très souvent seuls face aux conséquences de la déliquescence organisée des services publics de proximité. Vous êtes confrontés aux incompréhensions, voire à la colère des usagers, aux transferts de responsabilités, aux contraintes des normes, aux charges financières "indues", à des arbitrages budgétaires de plus en plus délicats...

Parce qu'enracinée au plus profond de la vie des villages et des quartiers, la question de la présence postale prend une dimension particulière. Même si la loi de 2005, fixe des critères (5 Km ou 20 minutes en voiture) le débat sur la nature de la présence postale rebondit avec la prise de conscience que l'on ne trouvera pas les mêmes prestations en fonction de la nature des "points de contact".

Dans les Agences Postales ou dans les Relais Poste, les opérations réalisables sont des "opérations de dépannage". Ainsi, pour une opération aussi simple que l'ouverture d'un livret A, il faut se rendre en bureau de Poste. C'est un aspect de l'accessibilité

bancaire sur lequel certains sont particulièrement "muets".

Il en va de même pour le courrier, qui concentre ses services dans les plus grandes villes, dans le cadre de son "projet industriel".

Le recul de la présence postale, aussi bien dans les campagnes que dans les quartiers populaires des villes, est l'une des conséquences du désengagement financier croissant de l'Etat. C'est dans ce cadre là que La Poste entend confiner le rôle des commissions départementales de présence postale territoriale, plus caution que force de proposition d'un véritable renouveau.

Ainsi, chaque année, en lieu et place de l'Etat, La Poste finance plus de 800 millions d'euros de charge de service public et le contrat de service public, signé ce 22 juillet, entre l'Etat et La Poste, ne règle rien sur le fond, bien au contraire notamment si l'on se réfère au récent accord sur la distribution de La Presse. A cette dette de l'Etat vis à vis de La Poste s'ajoutent aussi les 141 millions d'euros de dividendes perçus par celui-ci en 2008 au titre de l'exercice 2007.

Comment croire, au regard de la situation actuelle ou des échéances annoncées (banalisation du livret A, ouverture totale à la concurrence du courrier au 1^{er} janvier 2011) qu'un changement de statut et une ouverture du capital à des fonds privés, viendraient conforter les missions de service public de La Poste, conforter l'emploi public.

Alors que la crise financière fait rage remettant en cause les fondements même du système capitaliste, les Etats mobilisent des centaines de milliards d'€uros pour éponger les pertes des banques voire les étatiser posant par là même la nécessité de réponses nouvelles face à la crise, favorisant une croissance fondée sur le progrès social

Vouloir privatiser le bien commun essentiel qu'est la Poste est un non sens économique et social alors que tout appelle au contraire à la création d'un pôle financier public comme le propose la CGT.

**Très clairement, à la CGT, nous ne sommes pas pour le statu quo !
Tout aussi clairement, nous refusons tout projet de privatisation,
plus ou moins larvé !**

Depuis de nombreuses années, notre fédération CGT FAPT formule des propositions alternatives pour une autre gestion de La Poste. Nous souhaitons qu'un grand débat national porte sur les enjeux d'un véritable renouveau du service public postal. Dans cette perspective, nos syndicats départementaux seront disponibles pour vous apporter des informations complémentaires et spécifiques.

Dans le respect des prérogatives et des identités de chacun, nous souhaiterions que vous preniez part au mouvement d'ampleur qui se développe pour empêcher la privatisation et garantir le développement d'un service postal rénové qui réponde aux besoins de tous. Votre initiative s'inscrit dans la complémentarité des multiples actions déjà engagées dont notre pétition nationale qui a déjà recueilli près de 230.000 signatures.

Le 23 septembre dernier dans l'unité à l'appel des organisations syndicales CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC, les postiers ont fait grève à 40 %, ceci représente un très fort niveau de grévistes. Ce jour là nombreux étaient les usagers et les élus locaux à manifester à leurs côtés.

Toujours d'ans l'unité, les organisations syndicales ont décidé de donner un prolongement à leur lutte en décidant d'organiser une nouvelle journée d'actions et de rassemblement le 22 novembre, un samedi, afin de rassembler dans des initiatives locales, postiers, usagers et élus.

Déjà des organisations politiques, des associations (d'usagers, de défense de service public, d'éducation populaire, ...), entre autres celles regroupées au sein du comité national contre la privatisation, pour un débat public et un référendum sur le service public postal, appellent à cette journée de luttés.

Ensemble nous pouvons empêcher la privatisation.

Le 22 novembre

**participez aux rassemblements unitaires décidés dans
les départements**

postiers, usagers, élus

Contre la privatisation de La Poste

Pour le développement du service public postal.

Montreuil, le 13 octobre 2008

